



Ifremer

Objet : Votre demande d'avis au sujet
de la demande de renouvellement des
Cantonnements de Ste Luce, Cap
Chevalier et Case Pilote

Direction de la Mer de la Martinique
97281 Fort de France Cedex

Ref : DEL-ANT-16 -009

Le Robert, le 20 avril 2016

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez transmis pour avis la demande de renouvellement des
cantonnements de Ste Luce, Cap Chevalier et Case-Pilote.

Si nous sommes plutôt favorables au principe de ces cantonnements qui
soulagent certainement les milieux considérés de la pression qu'ils subissent,
nous suggérons cependant que soit demandé au Comité régional des pêches
maritimes et des élevages marins :

- 1- qu'il précise les objectifs qu'il donne à la mise en cantonnement de ces
zones (espèces à protéger, partie du cycle de vie de ces espèces, ...) et
les résultats qu'il en attend (augmentation du rendement des pêcheurs,
reconstitution de populations surexploitées, ...)
- 2- qu'il propose les suivis à mettre en œuvre pour évaluer les effets de
ces cantonnements.

Si le Comité le souhaite, l'Ifremer est prêt à apporter son soutien à la
définition d'une telle évaluation.

Bien entendu, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer,
Monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Emmanuel Thouard,
Délégué IFREMER pour les Antilles françaises.

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Martinique

79, route de Pointe-Fort
97231 Le Robert
Martinique

téléphone 0596 66 19 40
télécopie 0596 66 19 41
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>